

L'essentiel de l'ÉTUDE SUR :

Quel est l'objectif de l'étude ?

Qui a été interrogé ?

Une activité principalement exercée en PACA



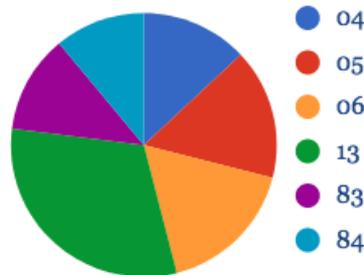
L'IMPLICATION DES PME ET TPE DE PACA DANS LE DOMAINE DU BÂTIMENT DURABLE

Analyser les attentes et les besoins des artisans et des entrepreneurs du Bâtiment vis-à-vis d'un réseau interprofessionnel du Bâtiment durable.

Favoriser l'implication des artisans et des entrepreneurs de mise en œuvre dans le domaine du développement durable et plus spécifiquement dans les activités d'EnvirobatBDM.

49 entrepreneurs et artisans de la région PACA, installés dans ses 6 départements, représentant les différents corps d'état du Bâtiment ainsi que les diverses tailles d'entreprises.

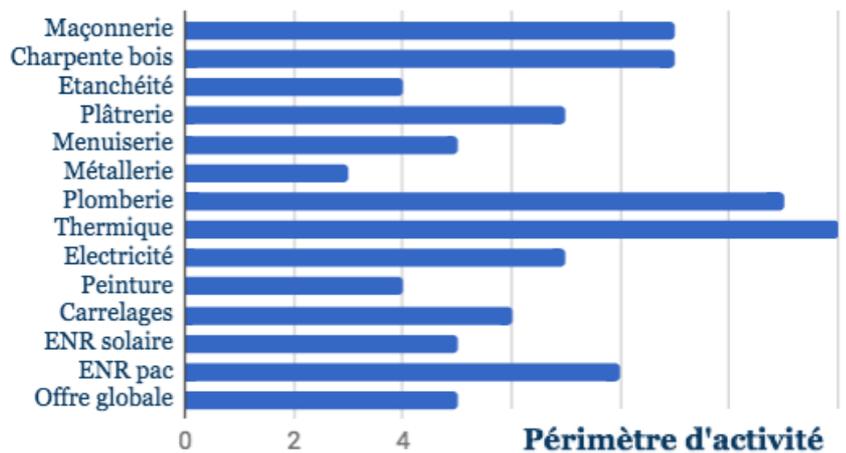
Origine par département



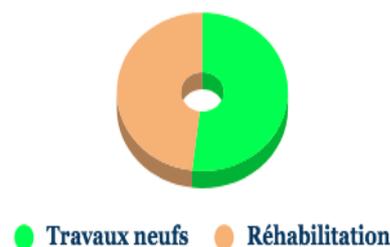
Répartition par taille



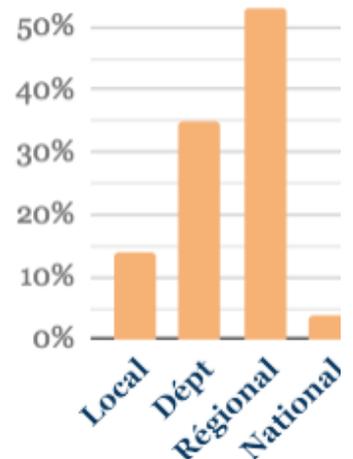
Corps d'état (certaines pluri-activités)



Types de travaux



Périmètre d'activité



Que signifie pour les entrepreneurs et artisans interrogés un chantier réussi ?



- Un client satisfait
- Une marge positive
- Des délais respectés

Et aussi, un bon ordonnancement, des compagnons fiers du travail accompli, un chantier propre et sans accident.

Comment définissent-ils un chantier durable réussi ?



- Un bâtiment bien conçu, respectueux de l'environnement
- Économique en énergie
- Les objectifs du projet atteints

Et aussi, des matériaux adaptés (1 entreprise sur 7 parmi les répondants évoque les matériaux biosourcés), du confort, au juste prix, qui résiste au temps, peu polluant à la construction comme à l'exploitation, aux déchets maîtrisés, aux consommations personnalisées.

La Réglementation Thermique 2012 (Travaux neufs) a-t-elle eu un impact sur la façon de travailler ?

Non pour près de la moitié des répondants car la pratique avait déjà évolué.

Oui pour un peu plus de la moitié des réponses dans les domaines :

- de l'étanchéité à l'air
- de la préparation des chantiers
- lesquels réclament plus de technicité et de préparation.

La RT dans l'existant a-t-elle eu un impact sur la façon de travailler ?

Non pour la très grande majorité des répondants.

Pour les autres, l'évolution a porté principalement sur l'étanchéité à l'air et la préparation des chantiers.

La façon d'aborder les marchés de la réhabilitation a-t-elle changé ?

La plupart des entrepreneurs et artisans répondants n'ont pas changé leur politique commerciale.

Pour les autres, ils ont renforcé leur communication ou affiné leurs devis. Certains se sont tournés vers les particuliers ou se sont positionnés sur des techniques nouvelles.

Les entreprises répondantes sont-elles RGE ?

- La grande majorité des 49 répondants sont RGE



- La presque totalité d'entre eux veulent conserver ce label.

- Ils estiment que le label ne leur a pas apporté de nouveaux marchés.

Cependant, ils observent que de plus en plus de clients demandent ce label.

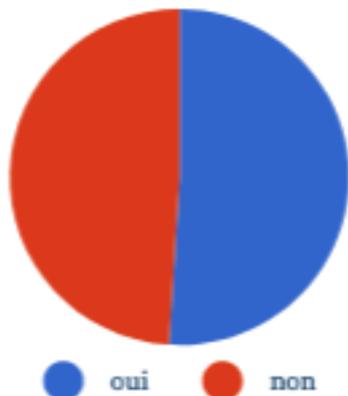
C'est une différenciation et un avantage concurrentiel.

Ils s'interrogent sur l'avenir de l'éco-conditionnalité des aides et plus particulièrement du Crédit d'Impôt Transition Énergétique – CITE.

La connaissance des labels :

Une majorité des répondants ont participé à des opérations labellisés BDM.

Ont participé à des chantiers BDM



Ils ont noté une réelle différence par rapport aux autres chantiers, notamment dans les informations données et la qualité du dossier de consultation.

La plupart relèvent que la concurrence est aussi sévère et que l'ordonnancement des tâches mérite d'être amélioré.

La connaissance des labels existants est réduite à leur dénomination : EFFINERGIE, BDM.

L'expérimentation E+C- est peu connue.

Les sites d'information techniques :

Eu égard à la diversité des corps d'état, les sources d'information sont multiples.

Sont principalement citées :

- Les organisations professionnelles et leurs unions nationales de métiers.
- Les fournisseurs et industriels.
- Certains sites nationaux : CSTB, FCBA et CNDB pour le bois.

Les trois-quarts d'entre eux sont favorables à l'organisation de visites de chantiers performants ou innovants.

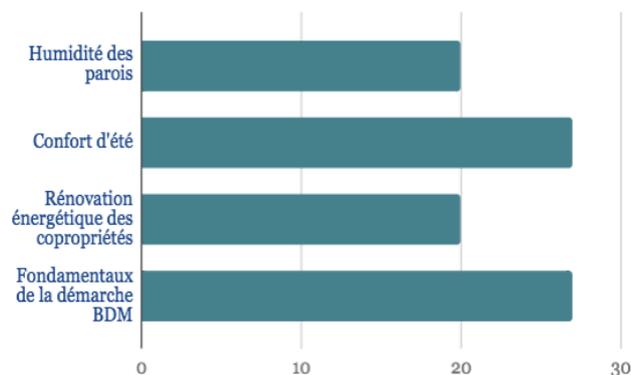
Les formations interprofessionnelles de filière :

La très grande majorité des interrogés sont favorables à des formations destinées à la fois aux maîtres d'ouvrages, aux architectes, bureaux d'étude, économistes et entreprises de mise en œuvre, même si, parallèlement, peu d'entre eux ont participé à de telles formations.

Ils trouvent les formations dont ils ont besoin dans leur propre réseau et plus particulièrement leurs organisations professionnelles.

Néanmoins certains sujets d'intérêt commun les intéressent particulièrement :

Sujets de formation



Et aussi, d'autres sujets techniques afin d'échanger avec les prescripteurs :

- La régionalisation de l'offre en regard des spécificités territoriales
- La gestion de l'énergie
- Les bâtiments mixtes béton, bois, pierre et matériaux locaux

Ils souhaiteraient également mieux connaître les données techniques des différents (et très nombreux) labels.

Outre les formations interprofessionnelles propres aux échanges, les entrepreneurs et artisans souhaiteraient vivement être plus et mieux écoutés en amont des opérations de construction.

Quelles sont les questions d'intérêt commun qui devraient être abordées par tous les participants à l'acte de construire pour progresser ensemble ?



90% des 49 entrepreneurs et artisans valident la nécessité d'un lieu pour débattre, échanger et construire ensemble.

1^{er} thème cité : AN-TI-CI-PER !

Réfléchir avant de faire.

Il y a beaucoup à gagner en échangeant sur les bonnes et les mauvaises pratiques.

2^{ème} thème : LE JUSTE PRIX.

Les exigences se renforcent au fil des réglementations et des innovations, MAIS la recherche de l'offre économiquement la plus avantageuse, voire la plus juste n'est toujours pas effective.

3^{ème} thème : Le BIM.

Quand bien même sa généralisation semble encore lointaine, la filière doit se préparer en renforçant sa veille.

4^{ème} thème : L'ordonancement des travaux.

Les corps d'état de finition (peintres, carreleurs, revêtement de sol) sont toujours confrontés aux problèmes de réception des supports et de respect des plannings.

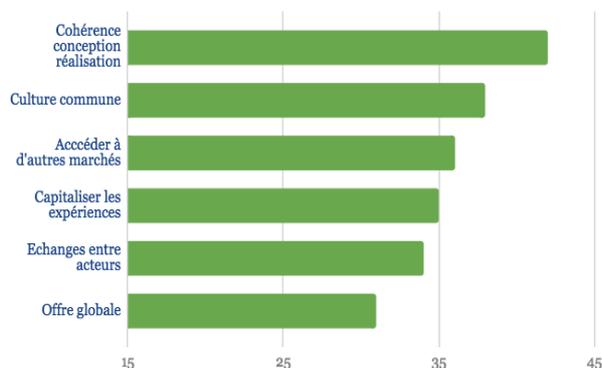
Autres propositions de réflexion pour la filière :

- La future loi ELAN : Évolution du Logement et Aménagement Numérique.
- Comment voit-on le logement dans 25 ans avec une gestion des ressources optimisée ?

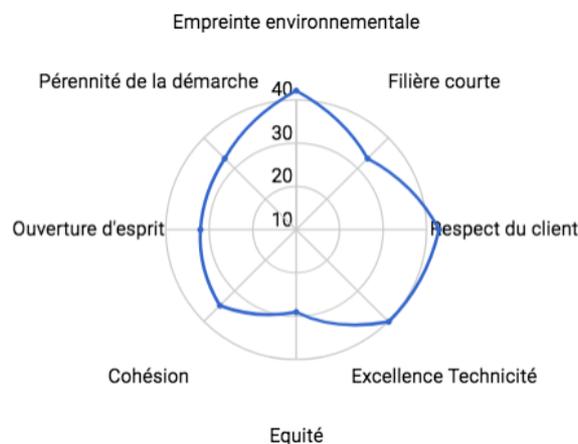
La majorité des entrepreneurs et artisans ayant répondu à l'enquête participent à des actions d'intérêt commun, essentiellement au sein des organisations professionnelles ou consulaires ainsi que d'organismes proches.

Ils seraient dans leur grande majorité disposés à passer du temps pour faire avancer les choses si on leur propose des opportunités motivantes. Lesquelles ?

Opportunités motivantes



Sur quelles valeurs fonder cette participation ?



Le respect du client, l'empreinte environnementale, l'excellence et la technicité sont les valeurs privilégiées.

POINTS FORTS, POINTS FAIBLES et PISTES D' ACTIONS

Les observations ci-dessous sont tirées des commentaires recueillis au cours des entretiens. Elles sont destinées à être analysées par EnvirobatBDM, afin de nourrir un éventuel plan d'action dont un plan de communication.

S'agissant parfois d'orientations inhérentes aux choix stratégiques de l'Association, il appartiendra à ses instances décisionnaires de s'en saisir.

Les différents items ont été « affectés » aux « familles » suivantes : Items de natures «stratégique » / technique / relevant de la démarche BDM / relevant de la communication.

Points forts cités :

- 1 - Ouverture à d'autres régions.
- 2 - Conseils et qualité des conseils.
- 3 - Vision, réflexion, démarche qui permettent de positiver les réglementations.
- 4 - Référentiels incitatifs.
- 5 - Spécificités régionales.
- 6 - BDM est un bel outil...

Points faibles cités

- 1 - Manque de vision globale.
- 2 - Trop de référentiels : on se noie ! Parfois perçu comme un label de plus.
- 3 - Organisme marqué BET et grosses structures.
- 4 - Les entreprises sont sous-représentées.
- 5 - Absence de subventions liées au label BDM
- 6 - BDM manque de « liant » au cours du chantier (suivi tout au long du chantier).
- 7 - BDM est mal connu et doit mieux communiquer.

Voies d'amélioration évoquées :

- 1 - Trop d'organismes interviennent dans le champ du Développement Durable.
 - 2 - Organisation : BDM doit être mieux adapté aux TPE/PME.
 - 3 - Trop de référentiels existent : on se noie ! "BDM doit être le facilitateur".
 - 4 - Souhait que BDM se rapproche et communique mieux avec les Organisations Professionnelles.
 - 5 - Tous les professionnels de la filière doivent unir leurs efforts.
 - 6 - Il faut accentuer l'image de notre singularité méditerranéenne.
 - 7 - Valoriser les entreprises méditerranéennes.
 - 8- Faire évoluer nos process, cela malgré les difficultés à mobiliser.
 - 9 - Il faut plus d'entrepreneurs au sein d'EnvirobatBDM.
- La future réglementation E+C- impliquera encore plus de professionnalisme de la part de la filière.

Attentes principales :

- 1 - Les entreprises mieux intégrées dans la démarche BDM et dans son fonctionnement.
- 2 - BDM vu comme l'organisme de référence potentiel en vue d'une harmonisation des modes applicatifs, des règles et normes sur le territoire méditerranéen.
- 3 - Accompagner véritablement les entreprises dans la réalisation des chantiers au début, en cours et à la fin.
- 4 - Compléter ses compétences pour une Vision plus globale du bâtiment, pas uniquement thermique (acoustique - structures).
- 5 – Mieux utiliser les capacités techniques des entreprises lors de la conception de sorte à assurer une cohérence technico-économique avec les possibilités de réalisation.
- 6 - Faire connaître davantage la démarche et le label BDM aux entreprises.
- 7 - Faire connaître davantage la démarche et le label BDM aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre.
- 8 – Améliorer la communication.

CONCLUSION :

L'étude qualitative conduite à l'initiative d'EnvirobatBDM s'est fixée comme objectif de « favoriser l'implication des artisans et des entreprises de mise en œuvre dans le domaine du Bâtiment durable et plus spécialement dans l'activité de ses commissions, groupes de travail, débats et services ».

Les entrepreneurs et artisans qui se sont exprimés sont prêts à s'investir mais ils souhaitent être mieux écoutés pour être entendus.

Les questions d'intérêt commun qui devraient être abordées par tous les participants à l'acte de construire pour progresser ensemble sont identifiées, les attentes et les voies d'amélioration également (Voir ci-dessus).

Les réponses que pourra apporter EnvirobatBDM en s'appuyant sur ses partenaires actifs, relèvent d'une analyse stratégique de ses instances décisionnaires. Il convient d'opérer des choix, d'apprécier les moyens à mobiliser, puis de décider d'un plan d'action qui s'appuiera sur une communication adaptée.

Dans ce domaine, les réponses des entrepreneurs et artisans qui se sont exprimés, montrent que des efforts conséquents gagneraient à être mis en œuvre. Une communication améliorée pourrait intégrer une sectorisation des « Domaines d'Activité Stratégiques » ainsi que des publics cibles.

Les enjeux qui attendent la filière Bâtiment dans les mois et les prochaines années à venir sont considérables. Ils conduiront à renforcer les échanges entre les participants à l'acte de construire.

Outre l'impérieuse nécessité de réussir la transition énergétique, trois défis sont lancés aux acteurs de la construction.

La future loi ELAN (Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) devrait être votée à l'automne 2018. Elle aura des impacts importants sur les pratiques de l'ensemble de la filière.

Le BIM poursuit sa route : inexorablement. Avec lui, le numérique va changer durablement les pratiques. Déjà des chantiers « BIM » se réalisent et les progrès qui sont identifiés notamment pour les maîtres d'ouvrage devraient les faire plus nombreux. Les organisations professionnelles ont commencé l'information de leurs adhérents. Les échanges entre les différents acteurs permettront de gagner en efficacité.

Enfin, la prochaine réglementation thermique actuellement au stade de tests sous l'appellation E+C- entrera en vigueur apparemment sans trop de retard. Le Gouvernement a récemment précisé : « 2018 est clairement hors de portée aujourd'hui mais 2020 reste un objectif qui demandera d'accélérer car nous souhaitons aussi préparer les textes réglementaires avec les professionnels, donc leur mobilisation est plus que nécessaire ».

Ces défis devront être relevés par l'ensemble des professionnels de la filière en PACA. Les attentes exprimées par les entrepreneurs et artisans dans le cadre de la présente étude pourront trouver réponses grâce aux échanges renforcés entre tous les participants à l'acte de construire.